



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

RAPPORT ANNUEL

SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION EN 2025



**EXTRAIT DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI
TSHILOMBO,**
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO, SUR L'ETAT DE LA NATION

“Dans le secteur de l'économie réelle, dans la région du Grand Katanga, le prix d' un sac de maïs de 25 kg, qui atteignait jusqu' à 50 USD durant la période de soudure, se situe désormais entre 13 et 15 USD. Parallèlement, le prix du « MEKA » est stabilisé à 3 000 CDF à Lubumbashi. L'application « TALO » et l'action coordonnée de centaines d'inspecteurs économiques modernisent la surveillance des prix et luttent contre la spéculation. Ces efforts combinés, notamment la réduction des prix à la pompe, la maîtrise des tarifs alimentaires et le contrôle des circuits de distribution, illustrent que notre lutte pour le pouvoir d'achat n'est pas théorique : elle se traduit chaque jour dans la vie des ménages, sur les marchés, dans les transports, et dans l'assiette de nos compatriotes. ”

TABLE DES MATIERES

- 1. INTRODUCTION4
 - 1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 20255
 - 1.1.1. Environnement économique international : atterrissage en douceur.....6
 - 1.1.2. Situation économique nationale : une Résilience Remarquable.....8
- 2. OBJECTIFS DU RAPPORT ANNUEL11
- 3. CADRE METHODOLOGIE13
 - 3.1. Source des données14
 - 3.2. Fréquence de collecte15
 - 3.3. Contrôle qualité14
 - 3.4. Limites et précautions d’interprétation17
- 4. ÉVOLUTION ET ANALYSE DES PRIX À KINSHASA18
 - 4.1. Analyse consolidée19
 - 4.2. Analyse par catégorie20
- 5. MESURES POLITIQUES ECONOMIQUES
ET REGULATION DES PRIX38
 - 5.1. Allègements fiscaux et parafiscaux39
 - 5.2. Contrôle économique des prix41
- 6. PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 202642





**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE**

I. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2025

1.1.1. Environnement économique international : atterrissage en douceur¹

L'année 2025 s'est inscrite dans une phase de transition majeure à l'échelle mondiale. Après plusieurs années de forte volatilité, les marchés internationaux ont amorcé une stabilisation progressive, matérialisant le scénario longtemps anticipé d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale.

La lutte contre l'inflation, conduite avec détermination par les Etats, a commencé à produire des résultats tangibles. La dynamique des prix est ainsi revenue à des niveaux proches des cibles historiques dans la majorité des économies avancées.

Néanmoins, cette stabilisation globale est demeurée fragile, exposée à des facteurs structurels persistants, notamment la volatilité des marchés des matières premières et la persistance des tensions géopolitiques.

Institutions Internationales (FMI, Banque Mondiale)

1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2025

- **La volatilité des matières premières**

Si les cours de l'énergie, notamment du pétrole et du gaz, ont amorcé un repli significatif par rapport aux sommets atteints au cours de la période 2022-2023, les marchés des produits agricoles de base ont, quant à eux, continué d'évoluer de manière irrégulière. Ces fluctuations sont principalement imputables aux chocs climatiques persistants affectant les principales zones de production à l'échelle mondiale.

À titre illustratif, le prix moyen du baril de pétrole est passé d'environ 130 USD en juin 2023 à près de 65 USD à la fin du mois de janvier 2025, soit une contraction d'environ 50 % sur la période considérée².

Dans le même temps, l'indice mondial des prix des produits alimentaires a reculé de 127,3 points en décembre 2024 à 124,3 points en décembre 2025, traduisant une baisse modérée des prix de l'ordre de -2,4 %³.

2. Les données de l'EIA (Energy Information Administration, Décembre 2025)

3. Fao, Indice des prix des produits alimentaires, janvier 2026

1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2025

- **Les tensions géopolitiques**

Parallèlement, la persistance des tensions géopolitiques a contribué à accentuer la fragmentation du commerce mondial. Les perturbations observées dans plusieurs corridors maritimes stratégiques ont entraîné une pression durable sur les coûts du fret international.

Cette situation a eu pour effet de renchérir les chaînes d'approvisionnement et de se répercuter directement sur les prix finaux des biens importés, en particulier dans les économies fortement dépendantes des échanges extérieurs. Les données de l'EIA (Energy Information Administration, Décembre 2025)

Fao, Indice des prix des produits alimentaires, janvier 2026

1.1.2. SITUATION ÉCONOMIQUE NATIONALE : UNE RÉSILIENCE REMARQUABLE

Sur le plan intérieur, la République Démocratique du Congo a affiché une performance économique exceptionnelle en 2025. Contrairement aux prévisions alarmistes, le pays a enregistré une décélération nette de l'inflation, qui est retombée sous la barre des 2,5 % en glissement annuel, contre des taux à deux chiffres lors de l'exercice précédent⁴.

Cette performance remarquable s'explique par deux leviers majeurs à savoir :

l'appréciation du franc congolais et la croissance économique portée par le secteur extractif.



1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2025

L'appréciation du Franc Congolais (CDF)

Grâce à une politique monétaire rigoureuse et un renforcement substantiel des réserves de change, la monnaie nationale s'est raffermie de manière significative face au dollar américain.

Cette appréciation a réduit mécaniquement le coût des importations de biens de grande consommation, bénéficiant directement au pouvoir d'achat des ménages.

En effet, l'appréciation de la monnaie nationale a commencé en fin septembre 2025 et cette situation s'est répercutée sur l'indice global des prix à partir de la première semaine du mois d'octobre 2025⁵.

Néanmoins, la dépendance structurelle aux produits importés et les défis logistiques internes continuent de peser sur la formation des prix, particulièrement dans les provinces éloignées des points d'entrée maritimes.



1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2025

La croissance économique portée par le secteur extractif

Malgré un ralentissement de l'économie mondiale, la demande pour les minerais stratégiques congolais — notamment le cobalt et le cuivre — est restée robuste. Cette dynamique a offert à l'État les marges budgétaires nécessaires pour stabiliser le cadre macroéconomique et soutenir sa politique de régulation des prix.



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE**

2. OBJECTIFS DU RAPPORT ANNUEL

2.1. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif du présent rapport est de documenter, analyser et interpréter l'évolution des prix des produits de première nécessité sur les principaux marchés de la RDC, en s'appuyant sur des données collectées de manière régulière et harmonisée, afin de constituer une base de référence fiable pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques économiques et sociales.



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE**

3. CADRE METHODOLOGIE

Pour élaborer ce rapport, une méthodologie garantissant la fiabilité des données et des résultats présentés a été mise en place. Cette méthodologie, reposant sur les données collectées par le logiciel TALO, couvre les aspects liés aux sources des données, au système de collecte des données, au traitement et analyse des données ainsi que le contrôle de la qualité des informations reçues.

3.1. Source des données

Les données présentées dans ce rapport proviennent des différentes compilations des bulletins mensuels de suivi des prix TALO.

La plateforme TALO a été mise en œuvre pour améliorer la collecte, l'analyse et la remontée des prix des biens de grande consommation, afin de renforcer la régulation du marché et éclairer les décisions économiques.

Une fois collectées, les informations sont centralisées à travers le même outil pour les différents rapports.

3.2. FRÉQUENCE DE COLLECTE



Au cours de l'année 2025, la plateforme TALO a enregistré les données hebdomadaires des prix relevés sur plus de 86 sites de prélèvement à travers les 8 provinces.

Par ailleurs, la base de données s'est enrichie avec l'enregistrement de 2.710 opérateurs économiques et la référencement de 388 marques, pour un total cumulé de 284.009 prélèvements réalisés. Pour la ville de Kinshasa, le prélèvement des prix se fait chaque semaine et est assuré par les agents des divisions urbaines (Kin Est et Kin Ouest) du ministère de l'économie nationale.

15

Ce prélèvement concerne 190 opérateurs, répartis sur 22 sites, dont quatre marchés.



economie.gouv.cd



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

3.3. CONTRÔLE QUALITÉ

Pour se rassurer de la qualité des prélèvements, une équipe indépendante d'assurance qualité de la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement, CAID en sigle, fait des descentes bi-hebdomadaires pour la contre vérification des données prélevées auprès des opérateurs économiques par les agents des divisions urbaines du ministère de l'économie nationale.

Cette contre vérification permet :

- De réduire les biais ;
- De rechercher des facteurs explicatifs sur les mouvements des prix ;
- D'anticiper des futurs changements à venir.

3.4. LIMITES ET PRÉCAUTIONS D'INTERPRÉTATION

Le présent rapport porte exclusivement sur les données collectées dans la ville-province de Kinshasa sur la période allant de mars à décembre 2025.

Les autres provinces ainsi que les villes de l'intérieur du pays ne sont pas couvertes par la présente analyse, dans la mesure où les premières opérations de collecte de données y ont débuté à partir du mois de décembre 2025.

Par ailleurs, les informations contenues dans ce rapport ne couvrent pas l'ensemble des produits pris en compte dans la mercuriale des prix à la consommation, mais se limitent aux produits de grande consommation suivis de manière régulière dans le cadre du dispositif d'observation des marchés.

À ce titre, certains produits consommés peuvent ne pas être intégrés, sans que cela ne remette en cause la lecture globale des dynamiques de prix au sein des principales catégories de produits analysées.

Enfin, les données présentées sont de nature mensuelle. Leur interprétation s'appuie sur un suivi des tendances au cours de l'année 2025, permettant une meilleure compréhension de l'évolution des prix et des mécanismes sous-jacents observés sur les marchés de la ville-province de Kinshasa.



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

4. ÉVOLUTION ET ANALYSE DES PRIX À KINSHASA

(Kinshasa) : De Mars à Novembre 2025

4.1. ANALYSE CONSOLIDÉE

Sur l'ensemble de l'année, trois tendances ont été observées sur l'évolution des prix des différentes catégories des produits suivies couvrant dix (10) catégories des biens de grande consommation à savoir :

- ***Tendance à la hausse des prix (3 catégories)***
Les catégories des produits viandes et volailles, produits des ménages et poissons ont connu une tendance haussière des prix au cours de l'année 2025.
- ***Tendance à la baisse des prix (6 catégories)***
Les catégories des produits Céréales, Féculents, Fruits et légumes, Huile comestibles, Lait et Sucre ont connu une tendance baissière des prix au cours de l'année 2025.
- ***Tendance à la stabilité des prix (1 catégorie)***
La catégorie boissons (alcoolisées et non alcoolisées) a connu une tendance globalement stable des prix au cours de l'année 2025.

Il sied cependant de noter que, comparativement au prix affiché en mars, toutes les catégories suivies ont globalement affiché des prix bas en fin novembre 2025 traduisant l'effet de l'appréciation du franc congolais intervenue à partir du mois de septembre sur la dynamique des prix des produits de grande consommation.

4.2. ANALYSE PAR CATÉGORIE

4.2.1. Catégorie 1 : Céréales

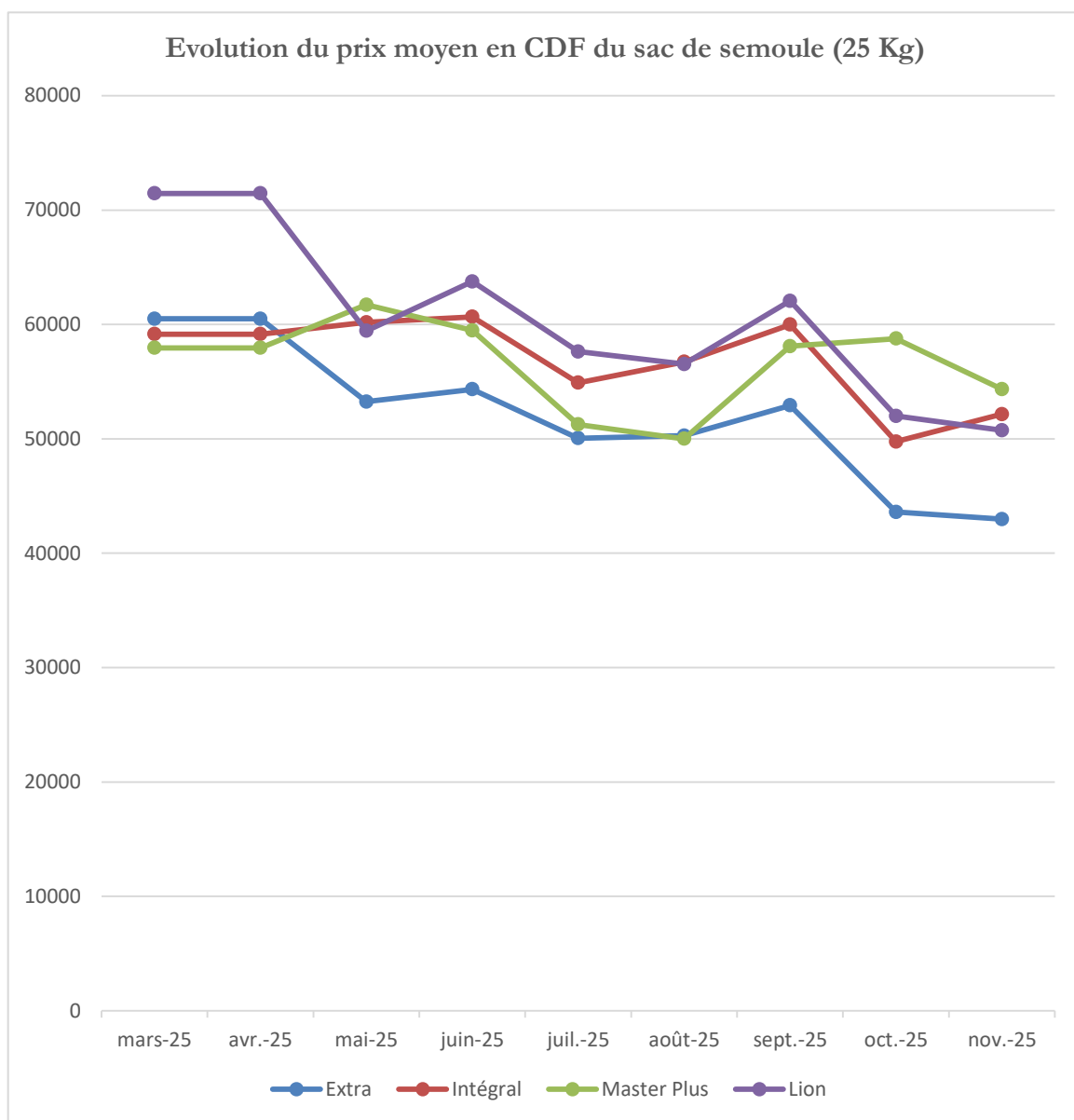
Il se dégage une baisse généralisée des prix des produits céréaliers tout au long de l'année 2025.

Cette tendance se confirme en prenant les prix affichés entre le mois de mars et de novembre 2025. En effet, l'ensemble des 4 marques de semoule (25 Kg) analysées ont connu une baisse des prix (Lion -29%, Extra -29%, Intégral -12%, Master Plus -7%).

Les 4 marques de riz (25 Kg) suivies ont tous connu une baisse des prix (AA -43%, Lion -35%, Tigre -33%, Elephant -30%).

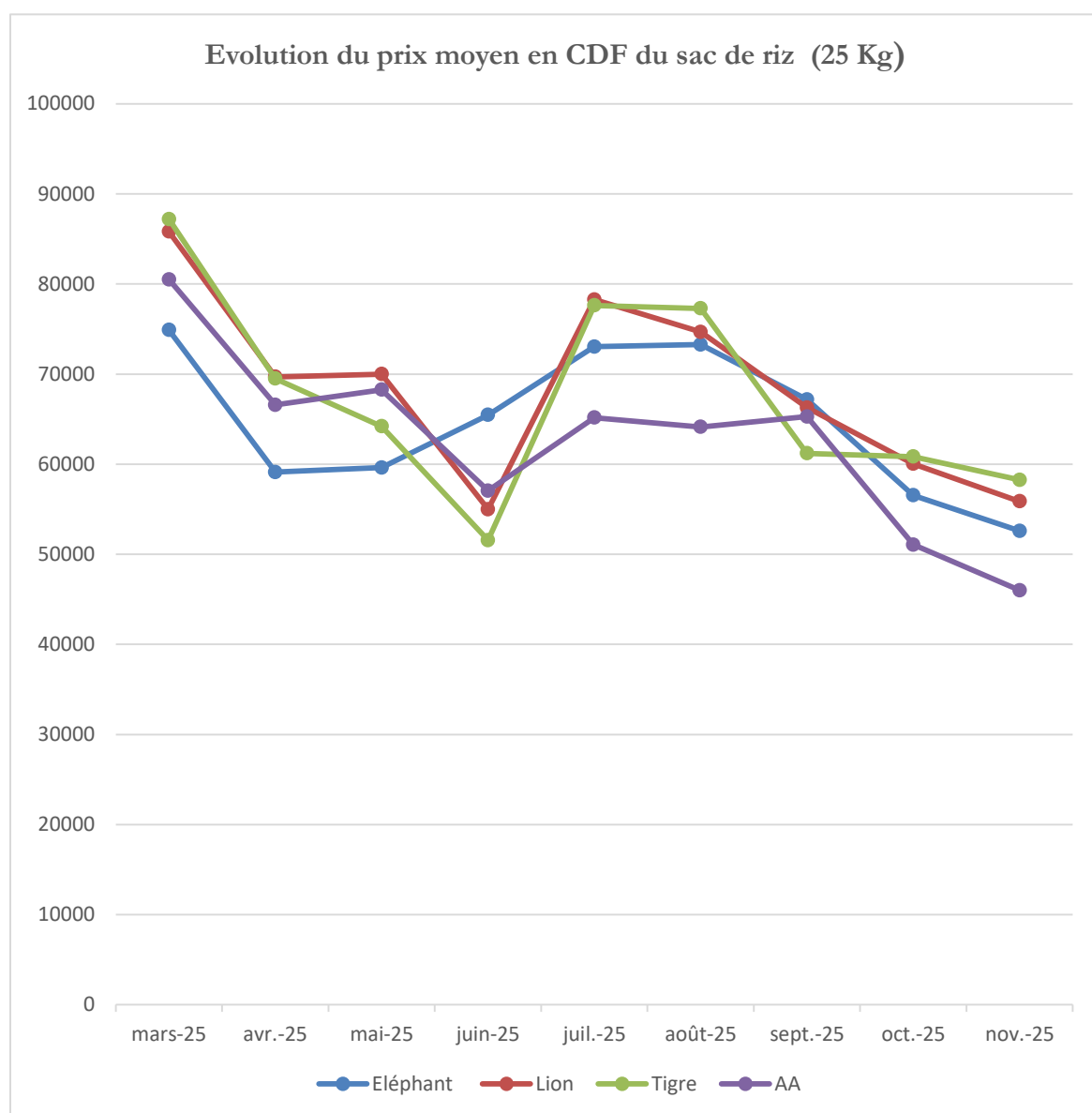
La baguette de pain a aussi connu une baisse des prix (Victoire -14%, Upak -2%) entre mars et novembre 2025.

4.2.1. Catégorie 1 : Céréales



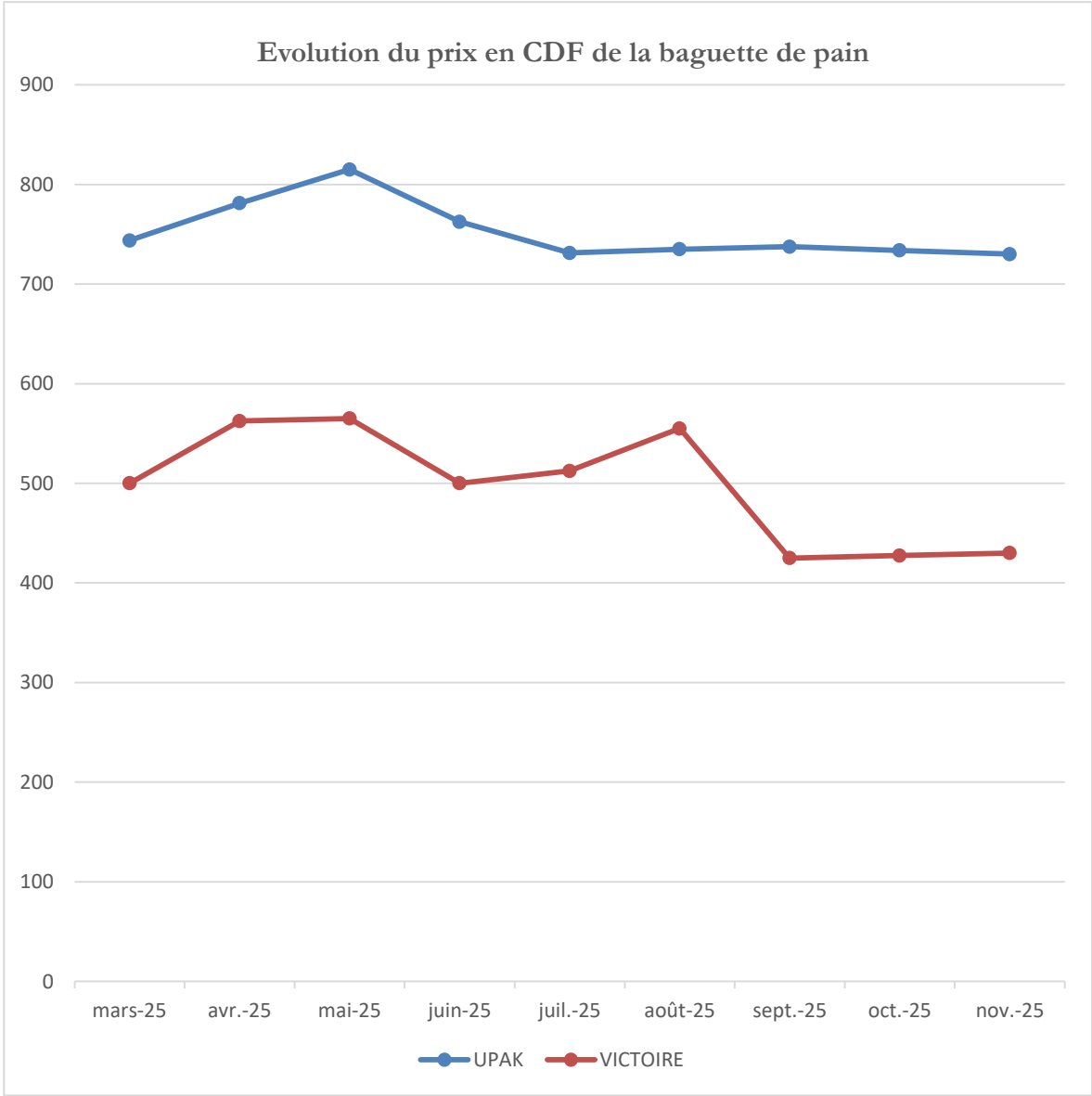
Graphique 1. Evolution du prix moyen en CDF du sac de semoule (25 Kg)

4.2.1. Catégorie 1 : Céréales



Graphique 2. Evolution du prix moyen en CDF du sac de riz (25 Kg)

4.2. ANALYSE PAR CATÉGORIE

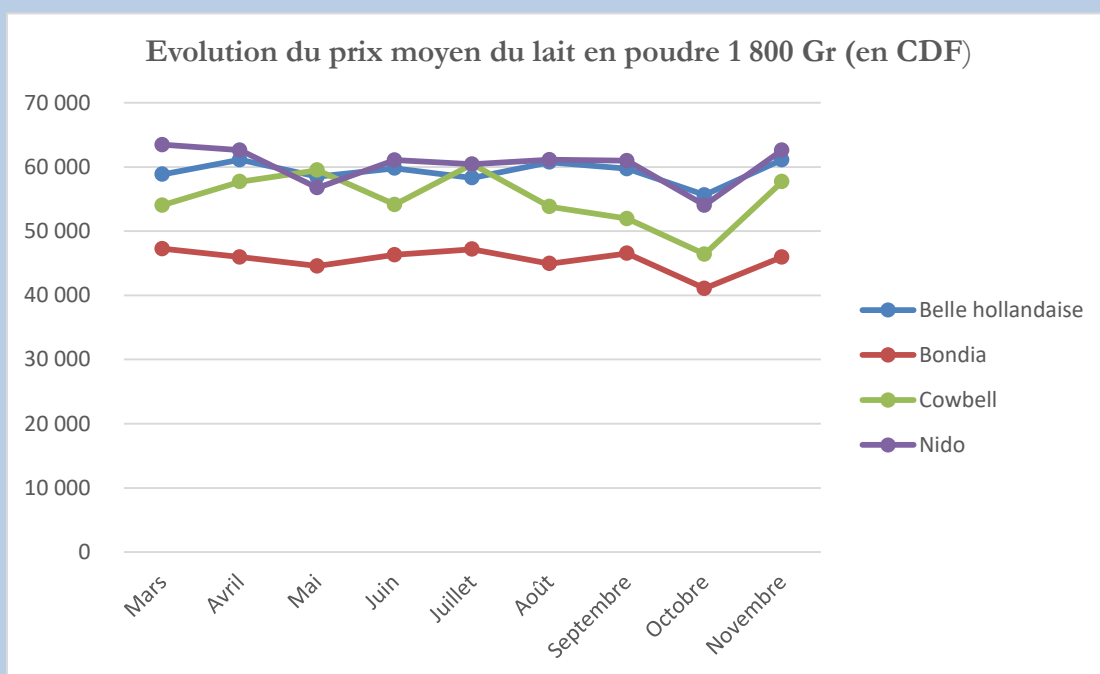


Graphique 3 *Evolution du prix en CDF de la baguette de pain*

4.2.2. Catégorie 2 : Produits laitiers

Il s'observe une situation contrastée pour certains produits entre mars et novembre 2025. En effet, les boîtes de lait de 1800 g, des marques Cowbell (+6,8%) et Belle hollandaise (+3,9%) ont connu une hausse des prix alors que les marques Bondia (-2,8%) et Nido (-1,4%) ont connu une baisse des prix.

Bien que les prix des boîtes de lait aient augmentés en novembre, il s'était observé en fin octobre 2025, une tendance largement baissière des prix des produits en question suite, à l'appréciation de la monnaie nationale en fin septembre 2025.



Graphique 4. Evolution du prix moyen du lait en poudre 1 800 Gr (en CDF)

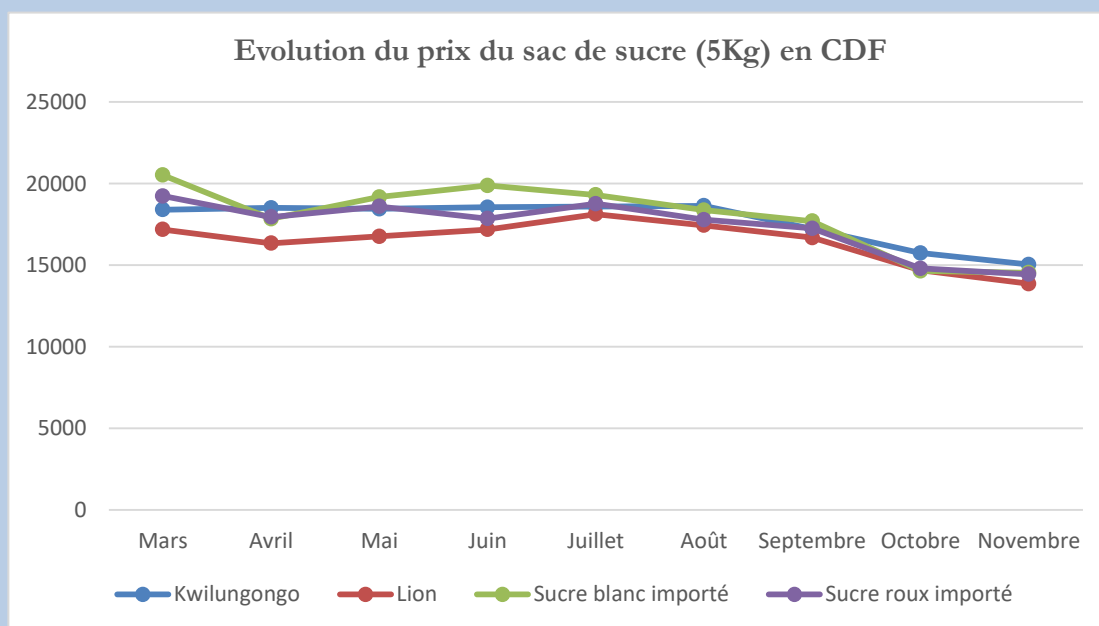
4.2.3. Catégorie 3 : Sucre

Sur l'année, la tendance des prix du sucre est globalement baissière.

Entre mars et novembre 2025, il s'observe une tendance baissière des prix pour l'ensemble des marques de sucre suivies. Cependant, les marques de sucre importé (Sucre blanc importé -29,1%, Sucre roux importé -24,9%, Lion -19,3%) ont connu des baisses des prix plus grande que la marque de sucre locale (Kwilu ngongo -18,2%) au cours de la période.

La période allant d'avril à juin 2025 a été marquée par une tendance haussière des prix du sucre pour la majorité des marques. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie pour les marques Kwilu ngongo et Lion jusqu'en juillet 2025.

Les prix ont amorcé une tendance baissière à partir du mois d'août jusqu'au mois de novembre 2025.



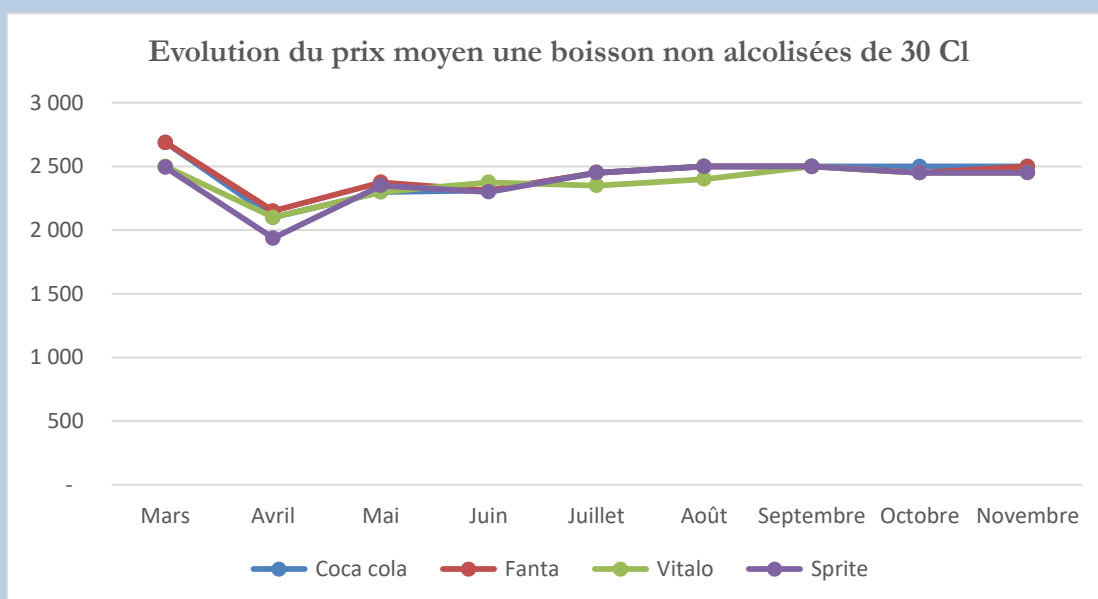
Graphique 5. Evolution du prix du sac de sucre (5Kg) en CDF

4.2.4. Catégorie 4 : Boissons

Au cours de l'année 2025, les prix des boissons alcoolisées et non alcoolisées ont affiché une tendance globalement stable.

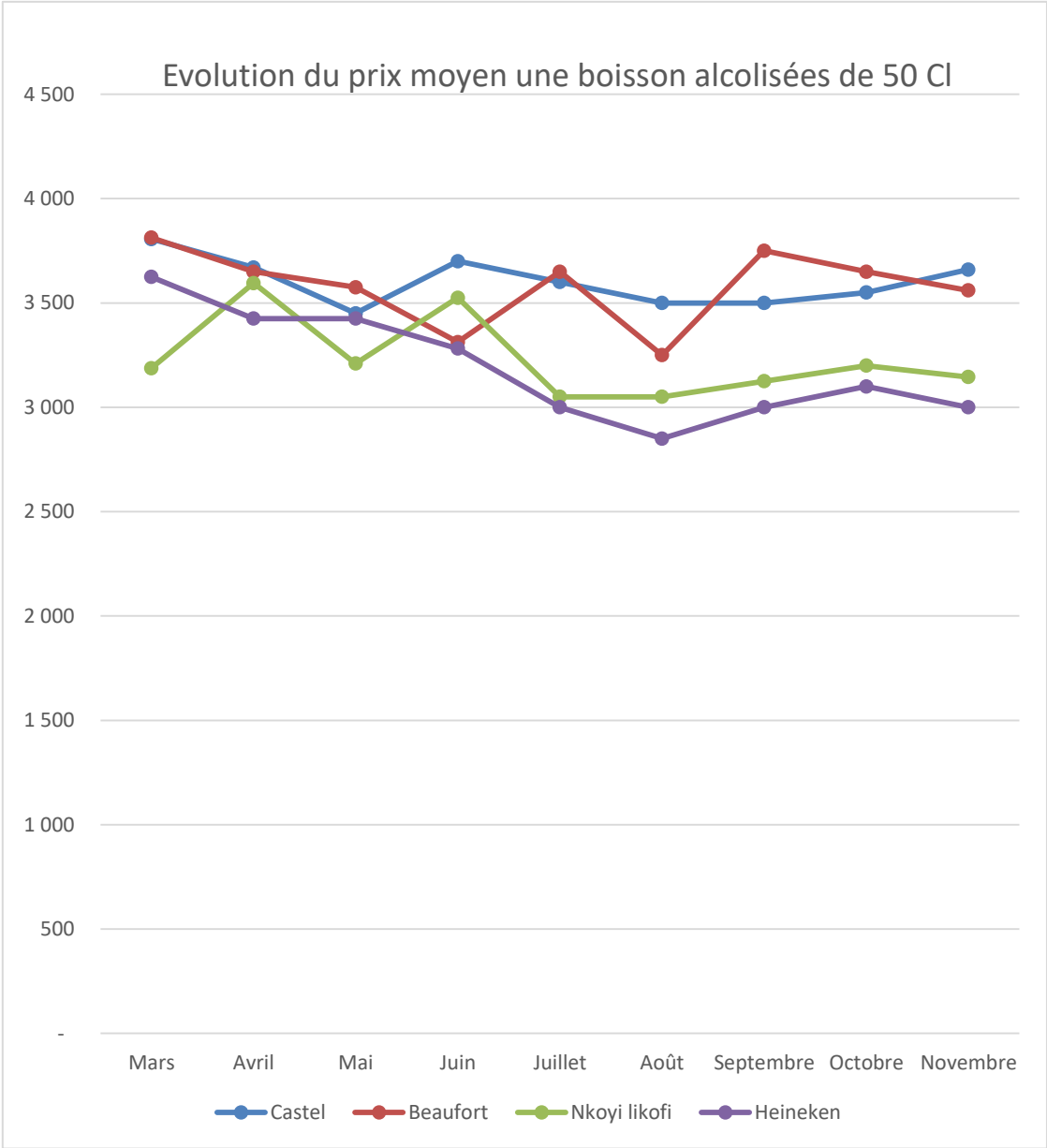
Cette stabilité relative s'explique notamment par la rigidité structurelle des prix dans ce segment, fortement influencé par les coûts fiscaux, énergétiques et logistiques.

La faible sensibilité de ces produits à l'appréciation du franc congolais s'explique notamment par le poids des droits d'accises, la structure des coûts de production et de distribution, ainsi que par les stratégies commerciales des brasseries visant à préserver les marges.



Graphique 6. *Evolution du prix moyen une boisson non alcoolisées de 30 Cl*

4.2.4. Catégorie 4 : Boissons



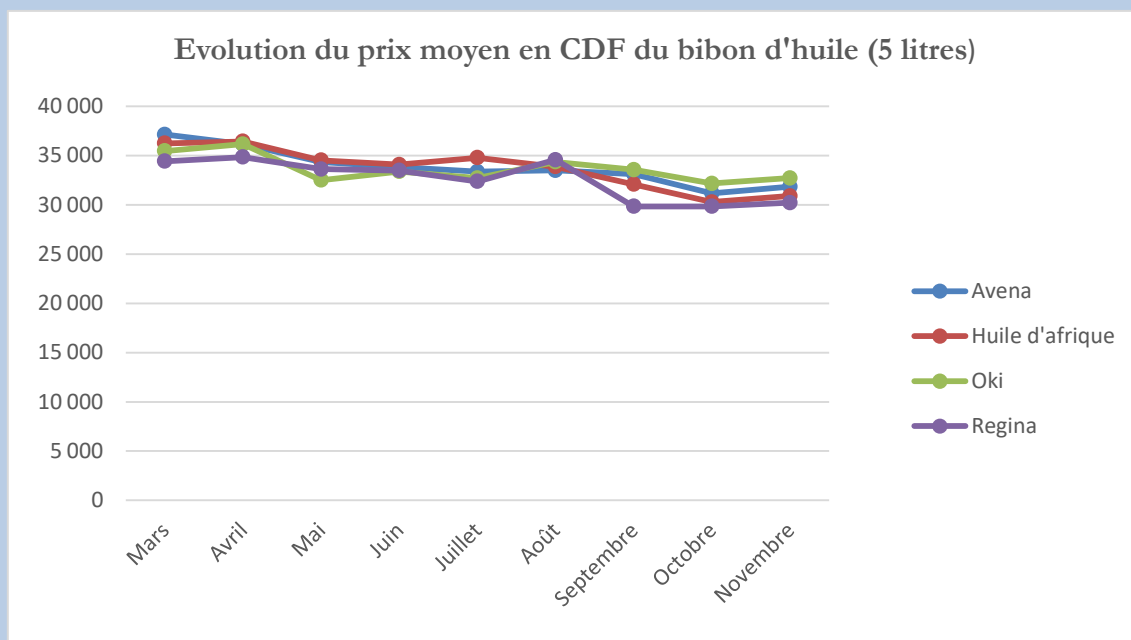
Graphique 7 Evolution du prix moyen une boisson alcoolisées de 50 Cl

4.2.5. Catégorie 5 : Huile comestible

Concernant l'huile, il s'observe pour un bidon de 5 litres, une tendance baissière des prix pour toutes les marques suivies tout au long de l'année.

Le prix du bidon d'huile d'Afrique est passé de 36 240 CDF à 30.897 CDF entre mars et novembre 2025, celui de la marque Avena de 37 125 CDF à 31 844 CDF, celui de la marque Regina de 34 418 CDF à 30.220 CDF et celui de la marque OKI de 35 466 CDF à 32 722 CDF.

Les baisses des prix entre mars et novembre 2025 ont été de -14,7% pour l'huile d'Afrique, de -14,21% pour Avena, de -12,2% pour Regina et de -7,7% pour OKI.



4.2.6. Catégorie 6 : Poissons

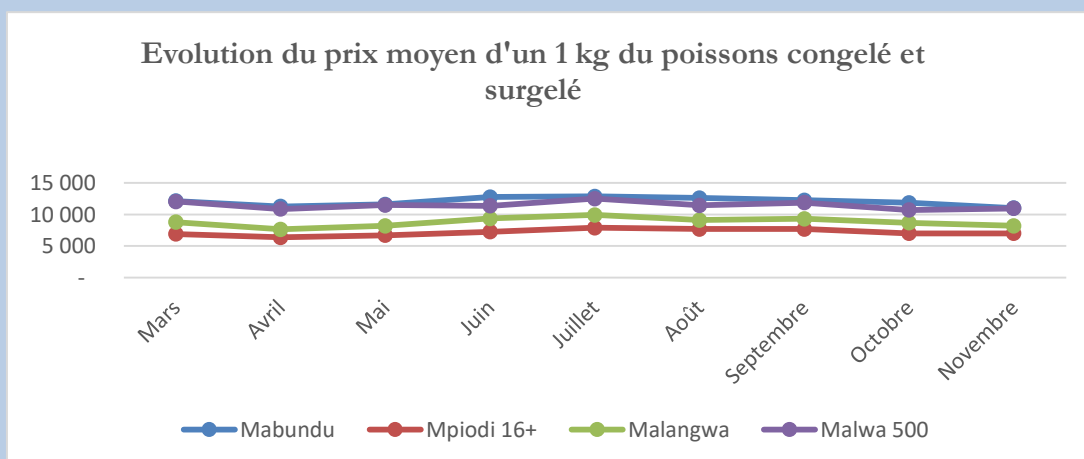
Au cours de l'année 2025, les poissons ont connu une tendance des prix globalement haussière.

Cependant, entre mars et novembre 2025, les prix ont baissé dans toutes les composantes à l'exception du poisson Mpodi 16+ qui a connu une hausse des prix bien que sur l'année, son prix est resté globalement stable.

Le prix moyen du kilo des poissons congelés est resté relativement stable tout au long de l'année pour toutes les marques. Cependant, il s'observe une tendance haussière des prix pour toutes les marques entre mai et juillet 2025 et une tendance baissière de septembre à novembre 2025.

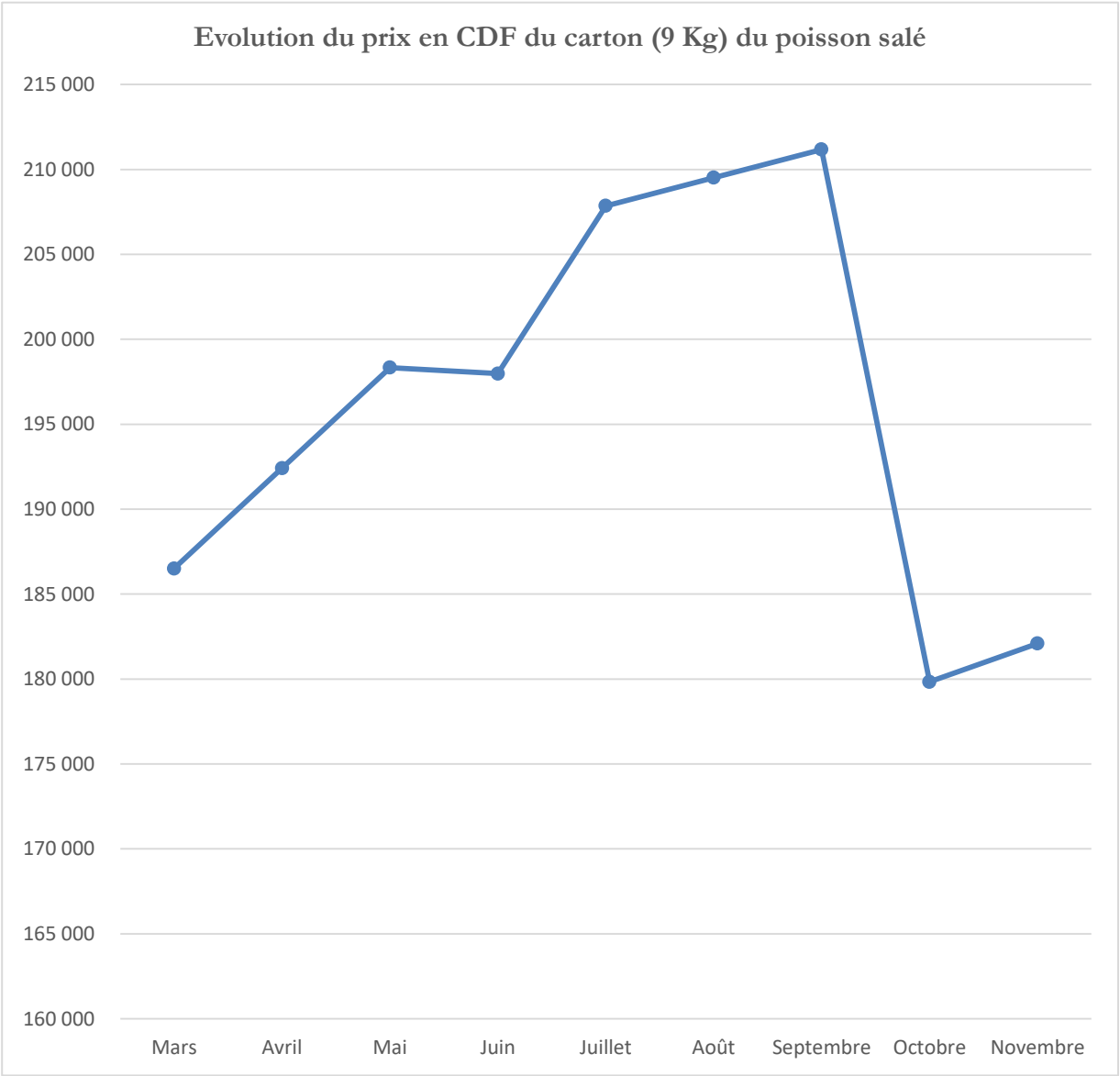
Le prix du kilo de Mabundu est passé de 12 125 CDF à 11 000 CDF, soit une baisse de -9,3% entre mars et novembre 2025, celui de Malwa 500 de 12 063 CDF à 10 950 CDF, soit une baisse de -9,2% et celui de Malangwa de 8.775 CDF à 8.197 CDF, soit une baisse de -6,6% au cours de la même période. Seul le prix du kilo de Mpodi 16+ a connu une hausse des prix (+1,3%) entre mars et novembre 2025 en passant de 6.913 CDF à 7.000 CDF.

Le prix du carton du poisson salé a connu une tendance haussière dans la grande partie de l'année 2025. Cependant, il s'observe une forte baisse des prix pour ce produit à partir du mois d'octobre 2025 bien qu'en novembre, une légère hausse de +1,3% a été enregistrée.



Graphique 9. **Evolution du prix moyen d'un 1 kg du poisson congelé et surgelé**

4.2.6. Catégorie 6 : Poissons



Graphique 10. Evolution du prix en CDF du carton (9 Kg) du poisson salé

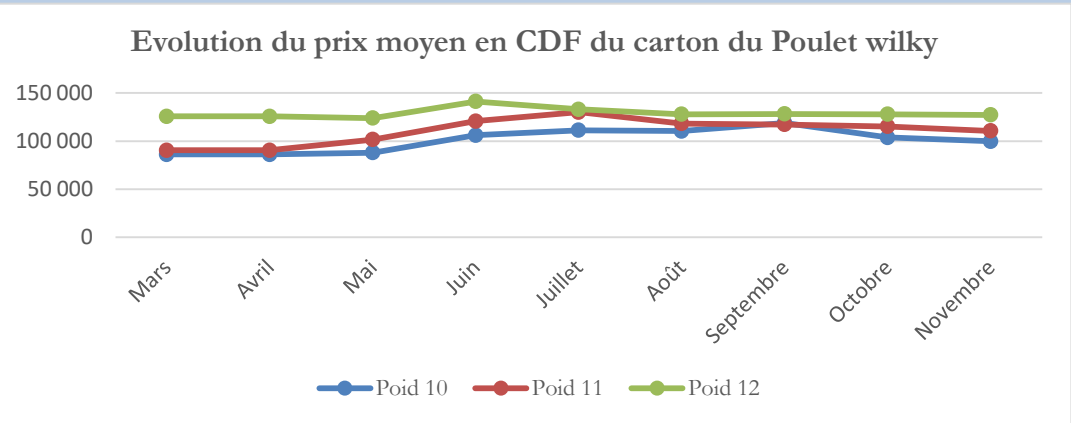
4.2.7. Catégorie 7 : Viandes et volailles

Au cours de l'année 2025, il s'est observé une tendance globale à la hausse des prix pour les différents produits de viandes et de volailles. Cependant, à partir du mois d'octobre, la tendance des prix s'est renversée pour l'ensemble des marques suivies.

Pour la viande de bœuf, le kilo de Kapa a connu une hausse des prix de +3,0% entre mars et novembre 2025 en passant de 17 188 CDF à 17 700 CDF alors que le kilo du cœur a connu une baisse des prix de -2,3% au cours de la même période en passant de 7830 CDF à 7650 CDF.

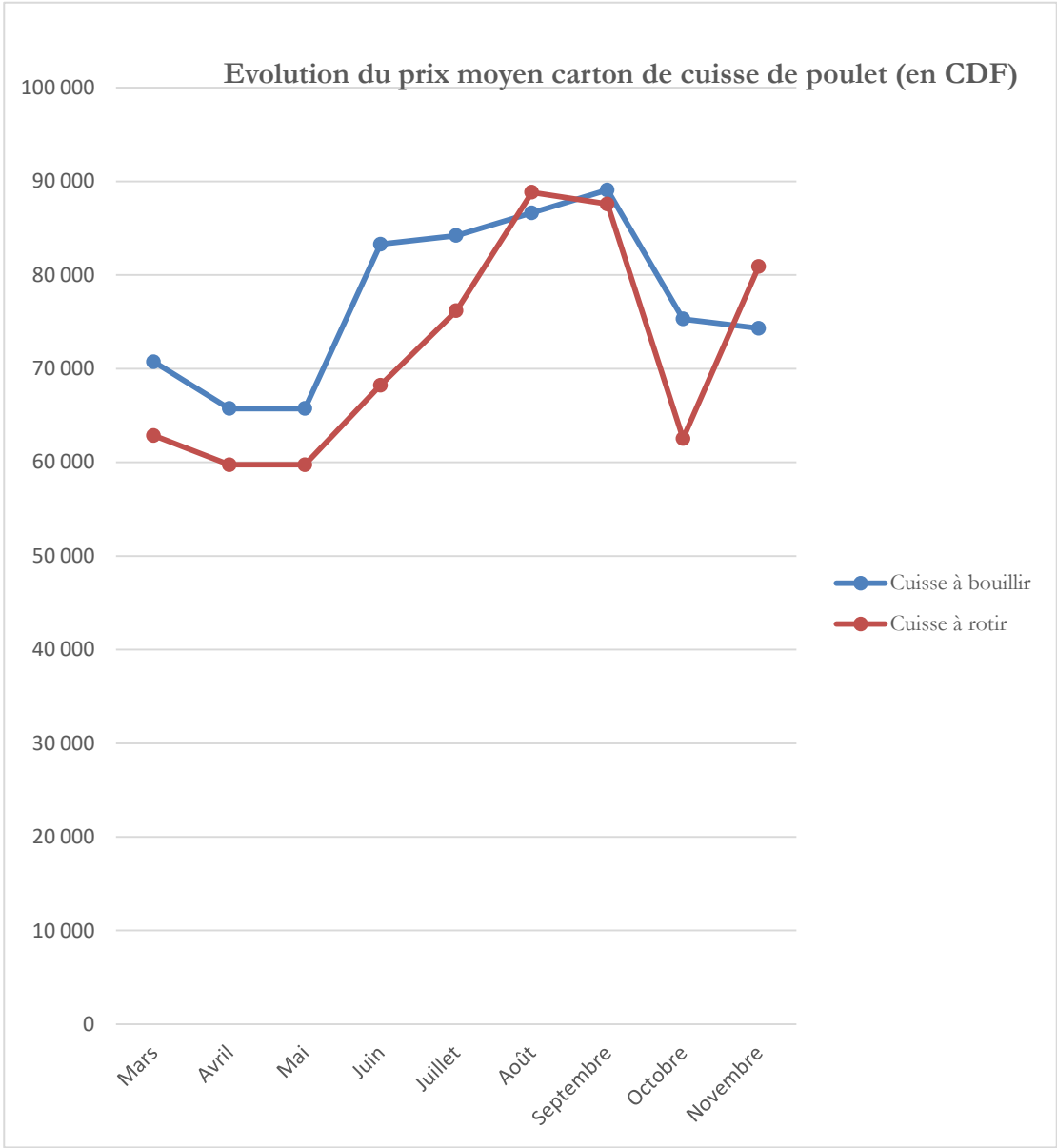
Le prix du kilo de Makosso a fortement augmenté (+16,0%) en novembre comparativement à son niveau de mars 2025 en passant de 5350 CDF à 6204 CDF.

En ce qui concerne les volailles, le prix du carton du poulet P11 a augmenté de +22,2%, celui du poulet P 10 de +15,9% et celui du poulet P12 de +1,1%. De même, le prix du kilo de la cuisse à rôtir a augmenté de +28,7% entre mars et novembre 2025 et celui de la cuisse à bouillir de +5,1% au cours de la même période.



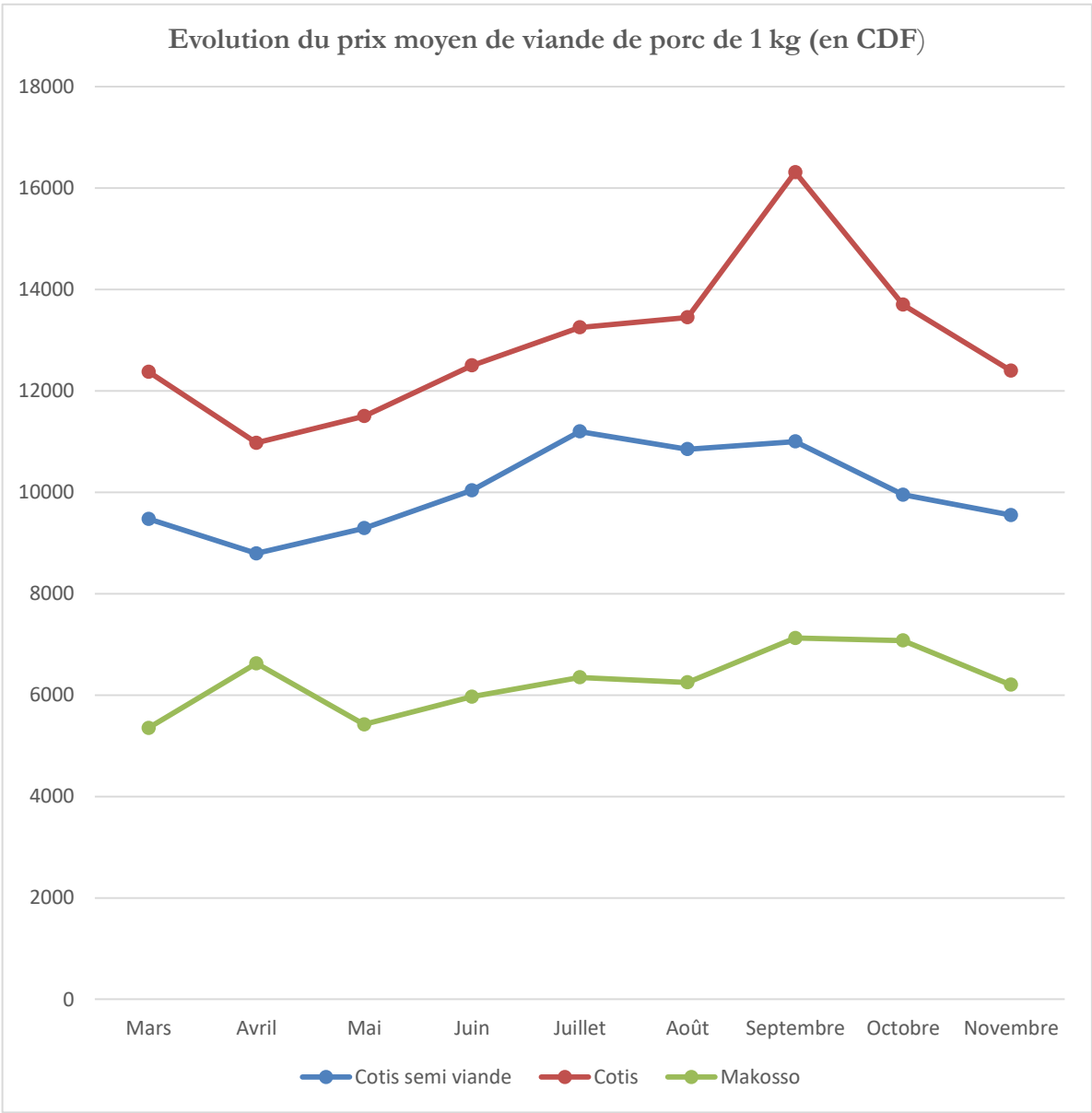
Graphique 11. **Evolution du prix moyen en CDF du carton du Poulet wilky**

4.2.7. Catégorie 7 : Viandes et volailles



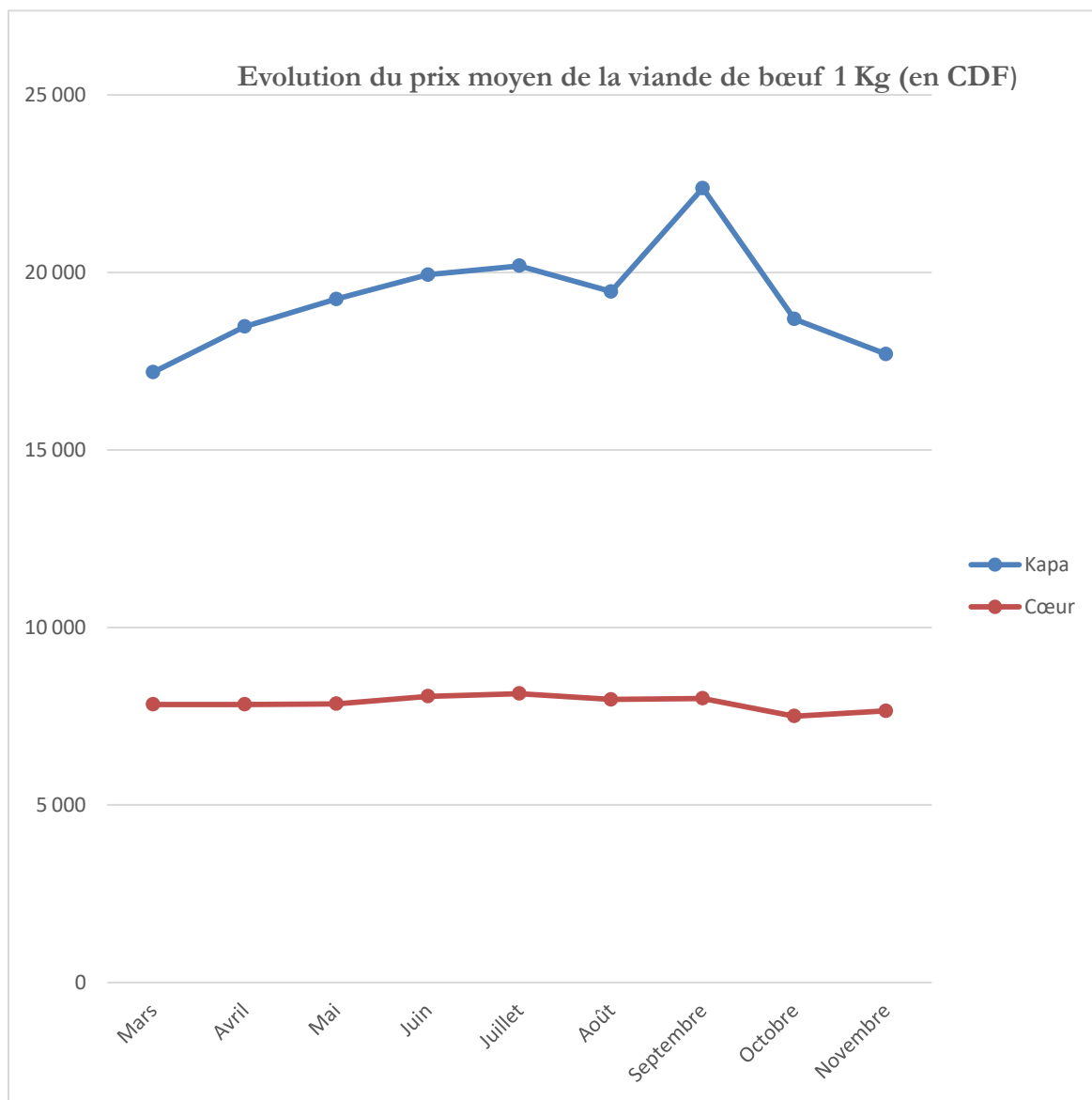
Graphique 12. Evolution du prix moyen de la viande de bœuf 1 Kg (en CDF)

4.2.7. Catégorie 7 : Viandes et volailles



Graphique 13. Evolution du prix moyen de la viande de bœuf 1 Kg (en CDF)

4.2.7. Catégorie 7 : Viandes et volailles



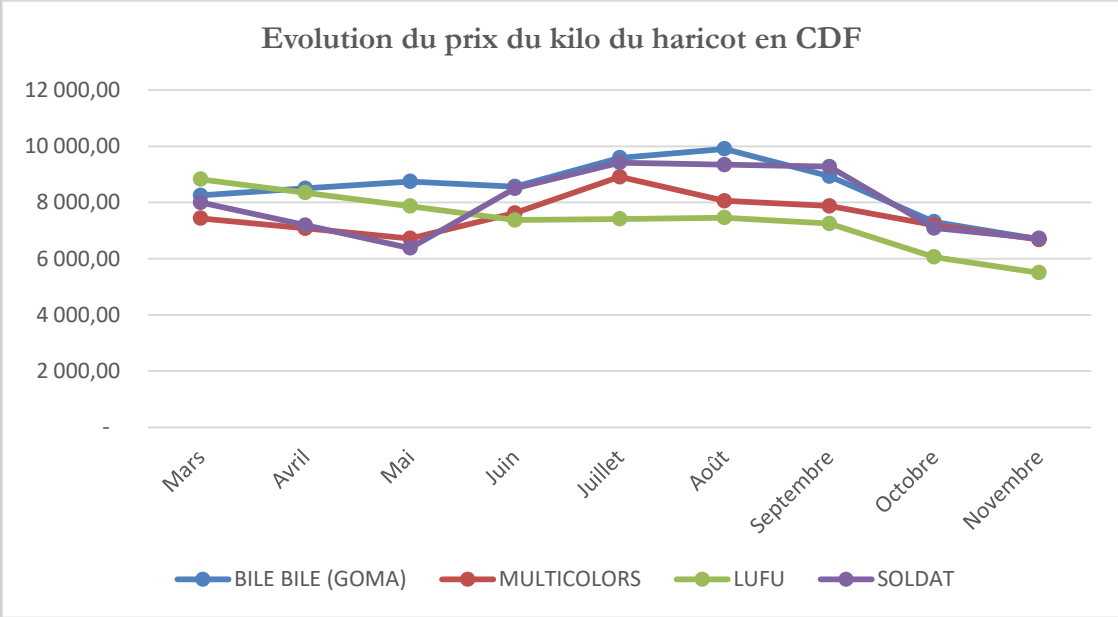
Graphique 14. Evolution du prix moyen de viande de porc de 1 kg (en CDF)

4.2.8. Catégorie 8 : Fruits et Légumes

Au cours de l'année 2025, il s'est observé une tendance globalement baissière dans la majorité des marques de haricot.

Cette tendance baissière des prix est plus remarquée à partir du mois de juillet 2025 jusqu'en novembre 2025.

Entre mars et novembre, le prix du kilo du haricot de la marque Lufu a baissé de -37,7% en passant de 8825 CDF à 5000 CDF, celui de la marque Bile Bile de -18,8% en passant de 8250 CDF à 6700 CDF, celui de la marque Soldat de -16,0% en passant de 8000 CDF à 6720 CDF et enfin celui de la marque Multicolors de -10,2% en passant de 7438 CDF à 6680 CDF.

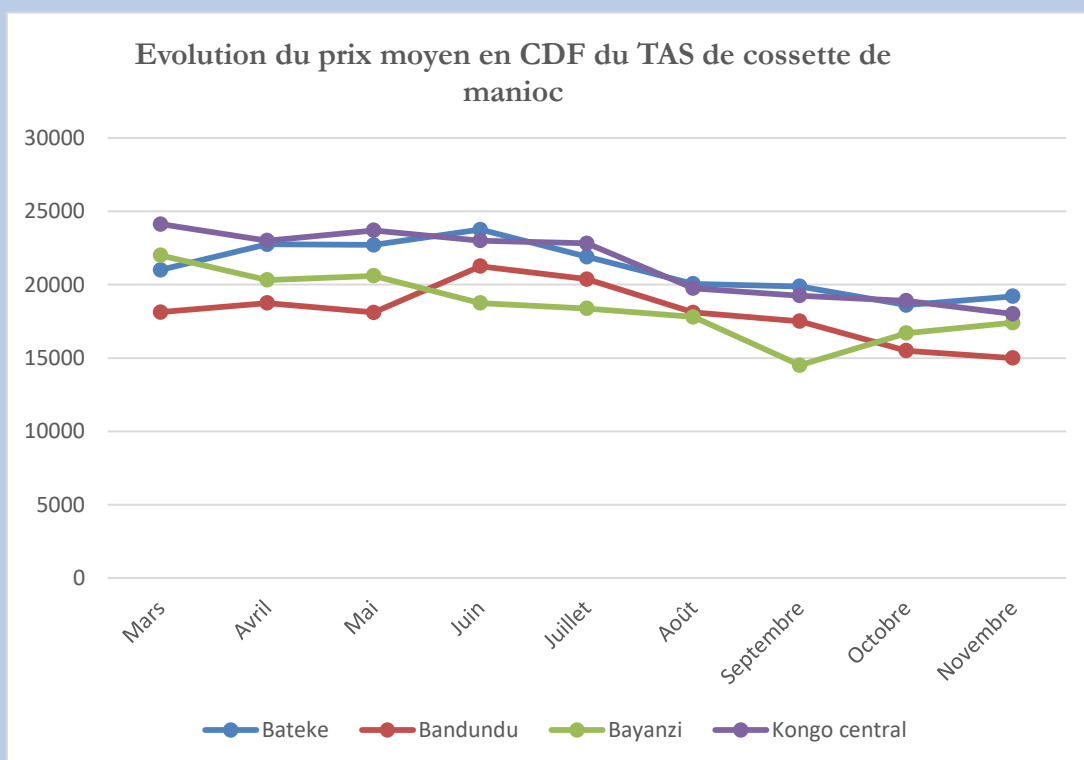


Graphique 15. Evolution du prix du kilo du haricot en CDF

4.2.9. Catégorie 9 : Féculents

Les prix des féculents ont connu une tendance globalement baissière des prix au cours de l'année 2025.

Entre mars et novembre 2025, le prix du Tas de Kongo Central a baissé de -25,4% (24 125 CDF à 18 000 CDF), celui de Bayanzi de -20,9% (22 000 CDF à 17 400 CDF), celui de Bandundu de -17,2% (18 125 CDF à 15 000 CDF) et celui de Bateke de -8,6% (21000 CDF à 19 200 CDF)



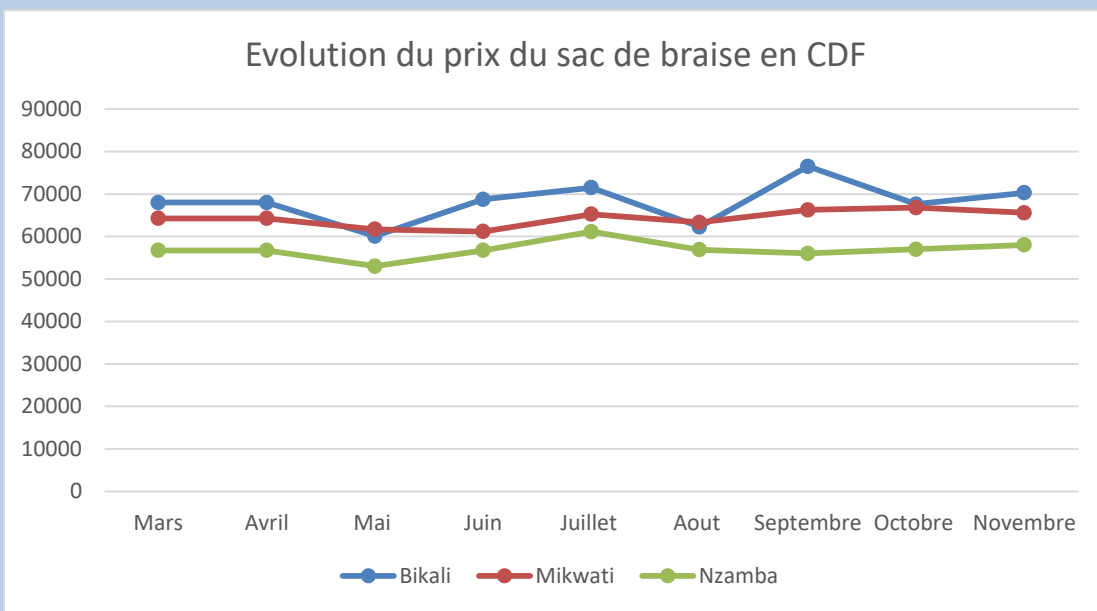
Graphique 16. **Evolution du prix moyen en CDF du TAS de cossette de manioc**

4.2.10. Catégorie 10 : Ménages

Au cours de l'année 2025, il s'observe une tendance haussière des prix du sac de braise quelle que soit la marque.

En effet, le prix de la marque Bikali est passé de 68000 CDF à 70300 CDF entre mars et novembre 2025, celui de la marque Nzamba de 56750 CDF à 58000 CDF et celui de la marque Mikwati de 64250 CDF à 65600 CDF au cours de la même période.

Cette tendance haussière a été observée tout au long de l'année à partir du mois de Mai 2025.



Graphique 17. Evolution du prix du sac de braise en CDF



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

5. MESURES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET REGULATION DES PRIX

5.1. ALLÈGEMENTS FISCAUX ET PARAFISCAUX⁶

Dans son discours d'investiture du 20 janvier 2024, **le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi**, a rappelé les six engagements majeurs constituant le contrat qu'il a conclu avec le peuple congolais dans le cadre de son second mandat.

Parmi ces six engagements figure la protection et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages congolais. Cet engagement vise à protéger le pouvoir d'achat de tous les citoyens contre les aléas des prix à l'importation et les variations du taux de change, afin de leur garantir une qualité de vie stable et digne.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la République joue un rôle central dans la mise en œuvre des engagements du Chef de l'Etat.

Cet ainsi que lors de la 5^e et de la 7^e réunions du Conseil des ministres tenues respectivement les 12 et 26 juillet 2024, ainsi que lors de la première réunion restreinte du Gouvernement du 7 août 2024, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a présenté une série de mesures quantitatives urgentes de lutte contre la vie chère en République démocratique du Congo⁷.

6. Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028, P.17.

7. RDC : voici les mesures urgentes prises par le gouvernement pour lutter contre la vie chère | Ecomine

5.1. ALLÈGEMENTS FISCAUX ET PARAFISCAUX

Ces mesures, adoptées par le Gouvernement, s'articulaient autour de trois axes principaux :

- Des mesures fiscales et parafiscales ;
- Des mesures de régulation du marché intérieur ;
- Des mesures légales, réglementaires et de police.

Pour assurer la mise en œuvre de ces décisions, **la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Madame Judith Suminwa** a signé le décret n° 24/07 du 19 septembre 2024 portant suspension de la perception de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et le rabatement des taux des droits, taxes et redevances applicables aux produits de première nécessité.

Lesdites mesures concernent principalement un groupe de huit (08) produits alimentaires de première nécessité, notamment la viande, la volaille, le poisson, le riz, le maïs, le lait en poudre, l'huile végétale et le sucre.

La mise en œuvre de ces dispositions, combinée aux efforts de la stabilisation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain, ont permis d'alléger le coût du panier de la ménagère.

Afin de pérenniser les acquis de cette action, le Gouvernement a inscrit, dans le cadre du Budget 2026, un ensemble de produits de première nécessité soumis à un taux de TVA social de 1 %.

5.2. CONTRÔLE ÉCONOMIQUE DES PRIX

Le contrôle économique s'est imposé, au cours des exercices 2024 et 2025, comme un instrument central de l'action publique en matière de régulation du marché intérieur et de protection du pouvoir d'achat. Dans un contexte marqué par les séquelles d'une période inflationniste antérieure, la persistance de pratiques économiques non conformes et une défiance accrue des consommateurs vis-à-vis de la formation des prix, le renforcement de l'autorité de l'État dans ce domaine est apparu comme une exigence majeure.

Les opérations de contrôle menées antérieurement avaient mis en évidence plusieurs faiblesses structurelles, notamment l'hétérogénéité des pratiques de terrain, l'insuffisante maîtrise des outils juridiques par certains agents, ainsi que la fragmentation des interventions. Ces constats ont conduit le Ministère de l'Économie nationale à engager une démarche volontariste de **refondation du contrôle économique**, fondée sur la professionnalisation des équipes, l'harmonisation des méthodes d'intervention et la modernisation du cadre réglementaire.

C'est dans cette dynamique que l'année 2025 a constitué une phase charnière, marquée à la fois par la consolidation des acquis de l'exercice 2024 et par un investissement accru dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles. L'organisation de vastes sessions de formation, la mise en place de mécanismes de sélection fondés sur les compétences, ainsi que l'adoption de textes réglementaires structurants devrait permettre progressivement de repositionner le contrôle économique comme un levier crédible dissuasif et efficace de régulation du marché.



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2024-2028**, plusieurs actions structurantes devront être poursuivies et renforcées afin d'accroître l'efficacité de l'intervention publique dans la réalisation des objectifs stratégiques sectoriels assignés au Ministère de l'Économie nationale. À cet effet, un ensemble de leviers prioritaires constituera les principaux axes de l'action gouvernementale en matière de protection du pouvoir d'achat des ménages au cours de l'année 2026. Ces leviers s'articulent notamment autour des mesures suivantes :

L'opérationnalisation effective du Fonds de Régulation Économique (FOREC), matérialisée par la mise à jour du **Décret n°25/23 du 30 mai 2025**, modifiant et complétant le **Décret n°08/10 du 7 mai 2008** portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Régulation Économique. Cette réforme a permis de doter le Ministère de l'Économie nationale d'un instrument pleinement opérationnel d'intervention directe sur les marchés, destiné à répondre tant aux déséquilibres conjoncturels qu'aux enjeux structurels de régulation des prix et de stabilisation de l'offre des biens de première nécessité.

L'inscription, dans le Budget 2026, d'une TVA sociale réduite à 1 % appliquée à un ensemble ciblé de produits de première nécessité, dans le but d'alléger leur coût de revient par la diminution de la charge fiscale et de contribuer durablement à la modération des prix au bénéfice des consommateurs.

La digitalisation du contrôle économique et du suivi des approvisionnements, visant à renforcer la transparence des opérations, améliorer la traçabilité des flux de produits, optimiser la collecte des données de marché et accroître la réactivité des services compétents dans la surveillance des prix.

Le renforcement de la surveillance du marché intérieur, y compris dans l'arrière-pays, fondée sur un contrôle économique efficient et coordonné, constituant un levier essentiel de régulation et de développement économique. Cette approche devra permettre de dissuader les comportements opportunistes de certains opérateurs économiques à l'origine de pratiques spéculatives et de distorsions des prix sur les marchés.





**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE**



economie.gouv.cd